



## **Pétition pour un développement harmonieux des habitats et inclusif de la nature sur la commune de Pully.**

Pour nous garantir un avenir serein et parce que des changements sont en cours dans les Municipalités mais qu'il faudrait pouvoir agir plus vite et trouver des solutions ensemble!

OUI à un plan climat pour Pully et à une refonte complète des plans de développement urbains !

OUI à un Plan directeur communal avec une vision holistique et harmonieuse de l'urbanisme!

OUI à la préservation des arbres, espaces verts et bâtis existants!

### **Par cette pétition nous demandons :**

- Une accélération de la mise en pratique des procédures environnementales qui sont déjà en cours au sein de la Municipalité compte tenu de l'urgence climatique dans laquelle nous nous trouvons ( Plan Climat, révision PDCOM, règlement des arbres).
- Une révision holistique du développement des communes de l'est lausannois qui prend en compte la protection des arbres, des sols, des espaces verts et du bâti existant, ainsi que les lois sur la construction et l'aménagement du territoire (LATC). Afin de densifier de manière harmonieuse et inclusive de la nature et afin que la préservation du patrimoine naturel des communes ne passent pas après la LATC.
- La préservation avec effet immédiat de tous les espaces végétalisés, de renoncer à l'abattage d'arbres en bonne santé dans le cadre de constructions en attendant qu'une stratégie sur la biodiversité et l'artificialisation des sols en adéquation avec les enjeux actuels soit adoptée au niveau municipal.
- Prioriser la préservation des arbres et espaces verts existants plutôt que des mesures de compensations peu efficaces.
- La révision du règlement des arbres de façon à assurer une protection réelle et effective du patrimoine arboré existant ( arbre protégé = interdiction d'abattage. Intégrer les bosquets et espaces verts à ce règlement).
- Que la Municipalité entre en matière pour une discussion citoyenne ouverte et largement communiquée concernant l'avenir urbain de Pully dans une perspective holistique. Qu'elle soumette ainsi toute décision visant à la densification, à l'aménagement de la Ville et à la construction de nouveaux immeubles à l'aval des habitant.e.xs en les informant préalablement des conséquences de ces décisions sur l'environnement, la santé publique, le changement climatique, la qualité de vie et les normes de pollution.

### **Pour soutenir l'association et plus d'information :**

- [www.associationpuhi.org](http://www.associationpuhi.org), <https://www.facebook.com/AssociationPuh>
- [associationpuhi@gmail.com](mailto:associationpuhi@gmail.com)